LETTRE D'INFORMATION DU RECEVEUR

Madame, Monsieur,

Au cours de l'intervention chirurgicale, votre chirurgien pourra être amené à vous greffer un tissu osseux d'origine humaine.

Il s'agit d'un matériau qui permettra de réparer et de consolider un éventuel défaut de votre propre tissu osseux. Votre chirurgien a choisi d'utiliser le greffon PHOENIX® et F-PHOENIX^{DBM} pour son efficacité clinique, sa conformité aux plus récentes exigences de qualité, traçabilité, sécurité et enfin pour son origine.

Chaque tissu osseux PHOENIX® et F-PHOENIX^{DBM} utilisé par votre chirurgien, provient exclusivement de tissus de donneurs vivants qui sont opérés de prothèse totale de hanche et de genou en France.

Le procédé de sécurisation de chaque tissu osseux est réalisé par TBF (Tissus Banque de France), Banque de Tissus autorisée par l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM). Il se fait dans le cadre des règles de sécurité sanitaire, garantissant que toutes les précautions ont été prises pour assurer la réussite de votre intervention.

Une traçabilité est assurée pour ce greffon et votre nom est alors enregistré dans la base de données de la Banque de Tissus qui a déclaré cette activité auprès de la Commission Nationale Informatique et Liberté.

Conformément à la décision de l'ANSM du 27 avril 2016, ce greffon ne fait pas partie de la liste des questions pouvant représenter une contre-indication au don du sang.

Votre chirurgien est à votre disposition pour vous fournir toute explication complémentaire concernant l'utilisation de ce produit.